



**ARRETE DU MAIRE**  
**DEPARTEMENT DE LA GIRONDE**  
**COMMUNE DE PRIGNAC ET MARCAMPES**

**ARRETE 202440**

**OBJET : IMPLANTATION ET REMPLACEMENT DE POTEAUX TELECOMS PLACE PAR PLACE**

Le Maire de la Commune de Prignac et Marcamps

Vu les articles L 2212-2 et L 2213-1 du Code Général des collectivités territoriales,  
Vu le Code de la Route et notamment l'article R 411 - 8,  
Vu les arrêtés formant le règlement général de police de la commune,  
Vu la demande de la STE OPTI COM, domiciliée 3 rue NAUDET 33170 GRADIGNAN,  
représentée par Monsieur BOUKELA Yacine en date du 04/06/2024 de réaliser des travaux  
au chemin des Lurzines, voie communale n° 103,

**CONSIDERANT** que les travaux de remplacement de Poteaux telecoms auront lieu à partir  
du 17/06/2024 pour une durée de 90 jours calendaires ;

**CONSIDERANT** que les conditions de circulation seront dégradées et qu'il y a lieu de  
protéger les usagers de la présence d'engin de chantier sur une partie de la chaussée ;

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu de réglementer la circulation dans un but de sécurité publique  
aux alentours et sur son parcours ;

Vu l'intérêt général ;

**A R R E T E**

**Article 1 :**

Dans le cadre des travaux de déploiement de la fibre pour Gironde Numérique au chemin des  
Lurzines, voie communale n° 103, un empiètement sur chaussée sera effectué à partir du  
17/06/2024 pour une durée de 90 jours calendaires.

**Article 2 :**

Pendant cette même période, une seule voie de circulation sera maintenue par une circulation  
alternée, régulée manuellement.

**Article 3 :**

La signalisation, l'installation des feux tricolores, panneaux ou piquets mobiles, et toute  
mesure de sécurité, seront mises en place par le demandeur, pendant la période des travaux.

**Article 4 :**

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de gendarmerie de Bourg
- Monsieur le Responsable de la société OPTI COM

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté

Fait à Prignac et Marcamps, le 06/06/2024

Le Maire  
Francis BÉRARD

